



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

PROCES VERBAL

Séance du COMPRO du Lundi 30 janvier 2012

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

PV adopté

Personnes présentes

François Bertagna, Charles Heimberg, Raphaël Fornallaz, Brigitte Gerber, Andreas Muller, Alain Müller, Anne Sgard, Manuela Teixeira, Simon Toulou, Catherine Walther Green

Personnes excusées

PF Burgermeister, Jérôme David, JS Graulich, Isabelle Grin, Walter Loosli

Prise du procès-verbal

Laurence Verdesi

Ordre du Jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2011
3. Information sur les flux d'étudiants
4. Informations de la directrice :
 - Compte-rendu de la réunion du mardi 20 décembre entre la direction et les représentants des CE.
 - Information sur la procédure de reconnaissance.
 - Lutte contre le plagiat : proposition de texte.
 - Autorisations d'absence, mise en ligne de la procédure.
5. Les attestations de stages, l'accompagnement des enseignants en formation

Première discussion sur les modalités d'accompagnement des enseignants en formation et sur les critères d'attributions des attestations ; mise en place d'un groupe de travail.
6. Enquête sur la charge de travail des étudiants.

Remarque sur la composition du Compro : Il est relevé que Jérôme David ne peut jamais être présent aux séances du Compro. C'est le seul représentant de la faculté des lettres. 1 représentant pour chacune des facultés est nécessaire.

Anne Sgard va regarder le règlement et reviendra sur ce point lors de la prochaine séance.

1. Approbation de l'OJ

OJ approuvé. Pas de divers.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 2011

PV approuvé avec quelques modifications demandées. Mis sous format PDF et en ligne sur le site.

3. Informations sur les flux d'étudiants

Catherine Walther Green remet et commente trois tableaux.

Il est relevé plus de lisibilité sur la répartition entre les diplômés et les disciplines. Les chiffres relatifs aux immatriculations sont ceux au moment de l'extraction, à savoir décembre 2011 précise CWG.

Le 1^{er} tableau représente la répartition par diplôme des personnes en emploi (nettement plus nombreuses que les personnes sans emploi).

Le nombre de CSD2 a fortement augmenté, particulièrement en histoire.

4 CSD2 en biologie (pas de Mase 1) dont 2 pour lesquels les conditions d'admissions étaient discutables mais que l'IUFE a acceptés.

La nouvelle répartition montre également une baisse des MASE 1 cette année.

Les étudiants commencent leur formation de plus en plus en CCDIDA.

Le chiffre final des ex CCDIDA étonne ; aussi, il a été demandé à Simon Toulou des précisions afin de savoir sur le nombre total des CCDIDA, combien ont postulé ? Combien ont obtenu le CCDIDA et combien ne l'ont pas obtenu ? Combien ont abandonné ou souhaité reporter leur deuxième année ? Ce qui expliquerait la différence entre le nombre de personnes bien plus important dans le tableau 1 par rapport au tableau 2.

Le tableau 3 laisse ressortir un gros effort du CO, qui « sert d'antichambre à la carrière des étudiants ».

CWG précise que l'IUFE fera en sorte de pouvoir sortir ces chiffres chaque année.

4. Informations de la directrice

A- Compte-rendu de la réunion du mardi 20 décembre entre la direction et les représentants des CE. Une vingtaine de questions a été posée par l'AFS à la direction FORENSEC telle que :

- la question sur la circulation de l'information sur le site internet ;
- le partage de l'info entre les CE et les étudiants ;
- question sur les immatriculations, sur les listes ;
- problèmes des adresses mails, des inscriptions sur DOKEOS ;
- question des abandons (ces abandons ne sont pas immédiatement communiqués à l'administration) ;
- question sur les recrutements faits par l'IUFE ;
- infos sur les leçons ;
- fonctionnement des différentes commissions ;
- désignation des CE dans les différents comités ;
- info sur le dossier de reconnaissance ;
- le cahier des charges et le tableau pluri annuel des charges des CE ;
- temps et disponibilité à la recherche pour les CE ;
- affectation des étudiants en stage (surtout pour les stages en accompagnement) et le choix des EDAC.

B- Information sur la procédure de reconnaissance.

Le dossier de reconnaissance a été retourné par le DIP à l'IUFE pour une question de forme et non de fond. L'IUFE s'en occupe avec l'aide d'une graphiste professionnelle pour toute la mise en page.

C- Lutte contre le plagiat : proposition de texte.

Suite à la discussion de décembre 2011, il est décidé que les informations à ce sujet devront figurer sur le site internet. Le texte annoncé a été rédigé et soumis au Compro.

D- Autorisation exceptionnelle d'absence

Mise en ligne de la procédure. Expliciter la règle générale : obligation d'assiduité.

Pour les absences imprévues : prévenir l'enseignant-e, qui gère ces absences comme il l'entend, pour autant qu'il ait au préalable informé les personnes concernées sur sa manière de fonctionner en cas d'absence.

Pour les absences exceptionnelles prévisibles : formulaire à remplir. L'étudiant adresse le formulaire à la Direction de l'établissement, qui donne ou non l'autorisation, avec copie à/aux enseignant-e-s concerné-e-s.

5. Attestations de stages

L'accompagnement des enseignants en formation : première discussion sur les modalités d'accompagnement des enseignants en formation et sur les critères d'attributions des attestations ; mise en place d'un groupe de travail.

Clarification du calendrier : 1^{ère} attestation donnée en février dans le cas des ex-CCDida, la seconde en juin. Reste à définir ce qu'il est attendu précisément de ces étudiants en décembre après quelques mois d'expérience: quels critères d'attribution de cette 1^{ère} attestation, qui atteste d'une « entrée en formation » et non d'une maîtrise.

Un groupe de travail composé de Brigitte Gerber, Marco Scolari, Pierre François Burgermeister et deux FT, ainsi que Anne Sgard et Simon Toulou, va étudier la question des modalités d'accompagnement des enseignants en formation et des critères d'attribution des attestations. (Document remis en pièce jointe intitulé « Critères pour certifier qu'un-e stagiaire est entré-e en processus de formation »).

Le groupe travaillera sur la base de ces 9 critères: ils doivent porter sur ce que les étudiants font et non pas sur ce qu'ils sont, d'où la nécessité de connaître la faisabilité de ces critères. Peut-on établir des critères communs aux disciplines ou seulement un cadre général que chaque discipline adapte ? Quel lien explicite avec la seconde attestation?

6. Enquête sur la charge de travail des étudiants

Ce point concerne particulièrement les MASE et répond à une préoccupation des étudiants. Proposition : faire un état des lieux de toutes les disciplines et didactiques. Quelle est la véritable charge de travail des enseignants en formation, évaluations et travaux hors-évaluation ?

Il a été relevé, dans le sondage effectué par les associations professionnelles, un nombre d'heures de travail très inégal. Il est donc nécessaire de savoir combien de temps est consacré en règle générale à un travail et le nombre de pages par travail en moyenne.

Il faut également analyser le travail dans les ateliers et le travail sur le terrain, et déterminer ce qui occasionne la surcharge de travail.

Une enquête individuelle doit être réalisée auprès des formateurs de l'IUFE.

Il faut également connaître quel est le temps que l'enseignant envisageait pour un travail et quel a été le temps réel consacré à ce travail ?

Dans la mesure où les étudiants sont destinés à être de futurs enseignants, ils seront eux-mêmes amenés à devoir faire ce genre d'évaluation pour leurs futurs élèves, souligne François Bertagna.

La séance est levée à 19h00.

Prochaine réunion le lundi 27 février à 17h.